

Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1950

Auteur : Elsen, Claude (1913-1975)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Elsen, Claude (1913-1975), Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1950, 1950-07-31.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 20/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15995>

Copier

Information sur la lettre

Date 1950-07-31

Date sur la lettre 1950

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 20/01/2023 Dernière modification le 28/11/2025

mercredi, [1950]

Croyez bien que j'essaie de ne pas rompre avec Lang, pour les raisons que vous dites et aussi en prévision de mécomptes pécuniaires. Mais c'est difficile : il me faut au moins jusqu'à juillet (inclus) pour faire face aux engagements que j'ai pris (Gallimard, etc.). Et faire durer aussi longtemps une maladie imaginaire, ce n'est pas tellement commode. Je vais, en dernier ressort, essayer d'obtenir un congé pure et simple de 3-4 mois, bien que cela soit tout à fait contraire aux règles de la maison.

J'ai pensé, vous vous en doutez, aux avantages (autres que pécuniaires) qu'il peut y avoir pour moi, dans certaines éventualités, à faire figure de correcteur plutôt que de littérateur, - notamment en cas d'événements politiques. Au demeurant, même si je ne pouvais faire autrement que de rompre avec Lang, je ferais en sorte de demeurer au Syndicat (carte C.G.T., etc.)

Et c'est en pensant aussi à des éventualités de ce genre que je vous

ai reparlé de la carte que vous savez,
qui, je crois, simplifierait bien des
choses.

Merci en tout cas de prendre ce
souci de mes affaires, qui ne sont
pas bien amusantes

A dimanche, votre ami

Claude Elsen